

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le MARDI 2 juillet 2013 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
M. Éric Bossé, conseiller,
Mme Isabelle Cyr, conseillère,
M. Derek Grilli, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller.

Absents : M. Pierre Bonneau et M. Dany Chapdelaine, conseillers.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h45 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2013-07-01

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que l'ordre du jour soit accepté avec les ajouts proposés :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juin et du 17 juin 2013;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Paiement de facture de ADE : remboursement de M. Raoul Fontaine;
6. FQM 2013 : congrès le 26-27 et 28 septembre 2013;
7. Asphaltage : rapiéçage des rues;
8. 1^{er} versement aide incitative propriété : Réjean Dubois rang 11;
9. Protocole d'entente Mesures d'urgence avec Municipalité et C.S. des Sommets;
10. Renouvellement entente de services aux sinistrés avec la Croix Rouge;
11. Formation élection 2013 Sylvie Héroux et François Paquette;
12. Réponse Performance PTG : Chasse roue et balise MTQ;
13. Réparation terrain de tennis;
14. Offre de service pour plans de mise à niveau de la chambre des compteurs;
15. Offre de service pour demande de Certificat d'Autorisation au MDDEFP;
16. Adoption d'un règlement d'emprunt;
17. Adoption d'une démarche d'appel d'offre;
18. Adoption d'un appel d'offre pour services professionnels;
19. Nomination du comité de sélection pour l'octroi du contrat de services professionnels;
20. Escompte de financement sur émission de billet règlement 2009-272;
21. Demande de commanditaires pour le nouveau Festival Country et d'Antan;
22. Questions de l'assemblée;
23. Affaires nouvelles;
 - 23.1 Problème de champignons au chalet du parc;
 - 23.2 Bail Verbom;
 - 23.3 Décision de répartition des coûts d'aqueduc;
 - 23.4 Paiement honoraires professionnels : Consultant Denis Leclerc;
24. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 3 JUIN ET DU 17 JUIN 2013

2013-07-02

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil du 3 juin et de la séance extraordinaire du 17 juin 2013 ;

Il est proposé par la conseillère Isabelle Cyr,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

QUE le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2013 et de la séance extraordinaire tenue le 17 juin 2013 et que le procès verbal du 3 juin soit adopté tel que présenté, et que l'adoption du procès verbal du 17 juin soit remise à la séance ordinaire du 12 août.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune personne n'est présente pour la séance ordinaire.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2013-07-03

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 2 juillet 2013, telle que modifiée, pour un montant de 23,198.29\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201300189 à #201300214) dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Sauf pour le déboursé suivant :

No 201300202 - Achat No 201300235 – Fournisseur No 140 pour 150.00\$.

Qui est mis en attente afin de faire une vérification dans la politique de remboursement en matière de loisirs.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. PAIEMENT DE FACTURE DE GROUPE ADE

2013-07-04

Attendu que le conseil municipal lors de sa séance tenue le 6 mai dernier, avait refusé de payer la facture no 44412 pour des travaux de recherche de fuites de l'aqueduc exécutés sur le terrain d'un citoyen.

Attendu qu'une facture a été envoyée à M. Raoul Fontaine, et que ce dernier a payé ladite facture

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que le conseil mandate le secrétaire-trésorier pour effectuer le paiement de la facture qui est due à la compagnie Groupe ADE au montant de 551.88\$.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

6. FQM 2013 CONGRÈS LE 26-27-28 SEPTEMBRE 2013

2013-07-05

Il est proposé par la conseillère Isabelle Cyr,

Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité défraie les coûts pour l'inscription et les frais afférents au congrès annuel de la FQM à Québec du 26 au 28 septembre 2013 pour le maire M. Michel Carbonneau.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

7. ASPHALTAGE : RAPIÉÇAGE DES RUES

La soumission de Pavage Racine a été présentée au conseil qui demande au directeur général de la municipalité d'obtenir d'autres soumissions pour les travaux de réparations de nids de poule et pour le revêtement mécanisé de diverses chaussées asphaltées dans la municipalité. Ces soumissions seront présentées lors de la prochaine séance ordinaire du conseil municipal.

8. 1^{er} VERSEMENT AIDE INCITATIVE PROPRIÉTÉ : RÉJEAN DUBOIS

2013-07-06

Attendu que l'immeuble en construction au 2651 11^e Rang est admissible au programme incitatif d'accès à la propriété et qu'il rencontre les conditions édictées à l'article 6 du règlement No 2013-292;

Attendu qu'en vertu de l'article 5 du règlement municipal no 2013-292, le premier versement représentant 50% de la contribution financière totale de 5,000\$ sera effectué lorsque les travaux de construction suivants seront complétés : fondation, structure montée, portes et fenêtres installées;

Attendu que l'inspecteur en bâtiment et en environnement a constaté la conformité aux exigences prévues à l'article 5 du règlement municipal no 2013-292;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que le premier versement de la contribution financière en vertu du règlement no 20013-292 soit payé par chèque au montant de 2,500\$ au propriétaire de l'immeuble 2651 11^e Rang soit Réjean Dubois.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

9. PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC CS DES SOMMETS SUR MESURE D'URGENCE

2013-07-07

Attendu qu'une ville ou municipalité doit prendre des mesures pour s'assurer de la protection des personnes et des biens en cas de sinistre majeur conformément à la Loi sur la sécurité civile;

Attendu que la Commission scolaire des Sommets est un organisme possédant des ressources susceptibles d'ajouter à celles d'une ville ou d'une municipalité dans une situation d'urgence ou de sinistre;

Attendu que les bâtiments scolaires sont bien équipés pour répondre aux besoins d'hébergement;

Attendu la volonté de chacune des parties de convenir d'un protocole d'entente.

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que le Maire, M. Michel Carbonneau et le directeur général et secrétaire trésorier, M. François Paquette soient mandatés pour signer ledit protocole d'entente pour les mesures d'urgence ou tout autre document jugé nécessaire ou utile.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

10. RENOUV. ENTENTE SERVICES AUX SINISTRÉS CROIX ROUGE

2013-07-08

Attendu que l'entente signée le 6 octobre 2010 vient à échéance le 6 octobre 2013;

Attendu que cette entente sera automatiquement renouvelée à moins qu'un avis écrit ne soit envoyé 90 jours avant la date de sa prise d'effet;

Attendu qu'une contribution annuelle de 150\$ sera payable à la date de renouvellement et à chaque date anniversaire de l'entente;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que l'entente de services aux sinistrés, avec la Croix Rouge, soit renouvelée, et que le Maire, M. Michel Carbonneau et le directeur général et secrétaire trésorier, M. François Paquette soient mandatés pour signer ledit protocole d'entente ou tout autre document jugé nécessaire ou utile.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

11. FORMATION ÉLECTION 2013 SYLVIE ET FRANÇOIS

2013-07-09

Il est proposé par la conseillère Isabelle Cyr,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que François Paquette, directeur général soit autorisé à assister à la formation des présidents d'Élection offerte par le DGEQ, le 13 août 2013 à Granby, et que Sylvie Héroux, soit autorisée à assister à la formation du 5 septembre 2013 à Sherbrooke. Que les frais de déplacements et repas leurs soient remboursés selon la politique municipale de remboursement pour les employés.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

12. RÉPONSE PERFORMANCE PTG : CHASSE ROUE ET BALISE MTQ

Une lecture de la réponse de Performance PTG a été faite aux membres du conseil par M. François Paquette. Puisque Performance PTG nie toute responsabilité relativement aux dommages causés, la municipalité procédera aux réparations de la structure No 07000 du 9^e rang, au dessus de la rivière Noire. Une nouvelle demande sera adressée à Performance PTG, une fois les travaux effectués, pour l'obtention d'un remboursement de 50% du coût des travaux.

13. RÉPARATION DU TERRAIN DE TENNIS

Le conseiller Derek Grilli mentionne qu'une soumission lui a été présentée pour des travaux de remise en état du terrain de tennis de l'ordre de 4,000\$ à 5,000\$. Le conseil demande au directeur général de la municipalité d'obtenir d'autres soumissions pour les travaux de réparations, incluant les coûts d'entretien annuel.

14. OFFRE DE SERVICE MISE À NIVEAU CHAMBRE DES COMPTEURS

2013-07-10

Attendu la décision de la municipalité de procéder à la réhabilitation hydraulique d'un tronçon de la conduite d'eau potable de la rue Dandenault,

Attendu l'obligation en découlant d'apporter des modifications à la chambre des compteurs de la municipalité,

Attendu que ces travaux n'étaient pas prévus au mandat initial de la firme EXP (réf. : LAUM-00025839),

Attendu l'offre de service présentée par la firme EXP relativement à ces travaux et comprenant les éléments suivants :

- Préparation de plans et devis en électricité et en mécanique de procédé,

- Demande de certificat d'autorisation auprès du MDDEFP,
- Des heures additionnelles pour l'assistance durant les travaux pour le projet en titre

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que cette offre, au montant de 5 800 \$, soit acceptée

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

15. OFFRE DE SERVICE DEMANDE DE CA AU MDDEFP

Ce point de l'ordre du jour a été fusionné avec le point 14 offre de service mise à niveau chambre des compteurs.

16. ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Ce point de l'ordre jour est reporté à la séance extraordinaire du 9 juillet 2013.

17. ADOPTION DE LA DÉMARCHE D'APPEL D'OFFRE

Ce point de l'ordre jour est reporté à la séance extraordinaire du 9 juillet 2013.

18. ADOPTION DE L'APPEL D'OFFRE POUR SERVICES PROFESSIONNELS

Ce point de l'ordre jour est reporté à la séance extraordinaire du 9 juillet 2013.

19. NOMINATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'OCTROI DU CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

2013-07-11

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Qu'un comité de sélection soit formé pour étudier les appels d'offre pour l'octroi du contrat de services professionnels pour le projet des rues Des Cerisiers, Des Bouleaux et Dandenault (est) et que ce comité soit composé de François Paquette, David Fortin et Denis Leclerc.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

20. ESCOMPTE DE FINANCEMENT SUR BILLETS RÈGLEMENT 2009-272

2013-07-12

Attendu que la municipalité du Village de Lawrenceville a accepté l'offre de la Financière Banque Nationale Inc., pour son emprunt du 27 juin 2013 au montant 360 000\$ par billet en vertu du règlement numéro 2009-272 au prix de 98.4200 (montant reçu de 354,312.00\$);

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la Municipalité de Lawrenceville s'approprie, à même le fonds de surplus accumulé libre, la somme de 5,688.00\$ afin de combler le montant initial de l'emprunt qui est de 360,000.00\$

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

21. DEMANDE DE COMMANDITAIRE FESTIVAL COUNTRY ET D'ANTAN

Ce point de l'ordre jour est reporté à la séance extraordinaire du 9 juillet 2013. Il est demandé à M. Derek Grilli de fournir une prévision des dépenses de l'activité.

22. PERIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente pour la séance ordinaire.

23. AFFAIRES NOUVELLES

23.1 PROBLÈME DE CHAMPIGNONS AU CHALET DU PARC

La municipalité demandera une ou plusieurs soumissions pour la résolution définitive du problème de champignons au chalet du parc.

23.2 BAIL VERBOM

2013-07-13

Attendu qu'une offre a été présentée à M. Michel Carbonneau, par Verbom pour la location du parc industrielle dans sa totalité pour un montant d 90,000\$ par année,

Attendu que cette offre a été jugée insuffisante par le conseil,

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que M. le Maire, Michel Carbonneau, soit autorisé à négocier au nom de la municipalité et qu'il propose une contre-offre à Verbom pour un bail d'une durée de trois ans à 115,000\$ par année, ou cinq ans à 100,000\$ par année.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

23.3 DÉCISION DE RÉPARTITION DES COÛTS D'AQUEDUC

La majorité des conseillers et conseillères présents, étant en conflit d'intérêt, se sont retirés. Les membres restant ne formant plus quorum, ce point de l'ordre du jour est reporté à la séance extraordinaire du 9 juillet 2013.

23.4 PAIEMENT HONORAIRES PROFESSIONNELS: CONSULTANT DENIS LECLERC

2013-07-14

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que les honoraires professionnels facturés par Denis Leclerc, consultant, en date du 30 juin 2013 (facture no 222) au coût de 1454.47\$ incluant taxes et déplacements soient payés.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

24. LEVÉE DE LA SÉANCE

2013-07-15

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 21h00, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michel Carbonneau, maire

François Paquette, directeur général